Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260414-16_2026-DE

ROSNOËN

Commune de Rosnoën
Conseil Municipal du 14 avril 2026

Délibération 16/2026

Date de publication : 16 avril 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **mardi 14 avril 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice : 15 **Présents : 13** **Votants : 15**

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – M. MARC – Mme PORTIER – M. AUFFRET R. – M. LE RU – Mme LANCIEN – M. MILIN – Mme MAGUEUR-BLEUNVEN – M. MULLER – Mme MULLER – Mme GOARIN (arrivée à 20h09)

Absents avec procuration : Mme FAURE-CONORTON (procuration donnée à Mme LE GUIRRIEC-MORVAN) – M. RANNOU (procuration donnée à M. KERNEIS)

Absents sans procuration :

Secrétaire de séance : M. MILIN

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

16/2026 - Approbation du Compte Financier unique (CFU) 2025

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260414-16_2026-DE

Le compte financier unique de la commune pour le budget principal, dont une présentation détaillée est présente en annexe, est clôturé avec les résultats détaillés ci-après :

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Investissement : Dépenses 288 530,03 € ; Recettes 139 214,38 € ;
Fonctionnement : Dépenses 879 992,99 € ; Recettes : 957 040,94 € ;

M. le Maire sort au moment du vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'approuver le CFU 2025 tel que présenté, à la majorité absolue.

Affiché le 16 avril 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSNOEN
(Finistère)

Le secrétaire,
M. MILIN